



**CEFEDM DE
NORMANDIE**
Enseignement supérieur
musique et danse

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CEFEDM DE NORMANDIE *2019*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9 avril 2020

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Bilan général synthétique.....	3
1.1. Contexte général de l'établissement.....	3
2. Suivi de l'autodiagnostic.....	4
2.1. Matrice « SWOT »	4
2.2. Bilan et perspectives des missions et des modalités de gestion. Synthèse issue du travail d'autoévaluation de l'établissement au cours de la procédure de demande d'accréditation.	5
3. Informations générales sur le CEFEDEM : concours, étudiants, projets... ..	6
3.1. Tests de sélection 2018 / 2019.....	6
3.2. Provenance géographique des candidatures :	9
3.3. Résultats :.....	10
3.4. Promotions et parcours d'études	10
3.5. Nombre d'étudiants actuellement en formation	11
4. Quelques autres chiffres relatifs à l'activité du CEFEDEM :	11
4.1. Nombre de permanents fin 2019 et évolution de l'organigramme.....	11
4.2. Nombre d'intervenants par an (moyenne)	13
4.3. Nombre de personnes obtenant une VAE par an (moyenne)	14
5. Formation continue :	14
5.1. Nombre de personnes en formation continue danse :.....	15
5.2. Nombre de personnes en formation continue musique :.....	15
5.3. Chiffres totaux (synthèse) :	15
5.4. Accompagnement d'établissements d'enseignement artistique :	16
6. Conservatoires partenaires, accueillant des élèves en stage.....	16
6.1. Présentation tabulaire des Conservatoires partenaires, accueillant des étudiant-tes en stage pour l'année universitaire 2019-2020 :.....	16
6.2. Présentation cartographique des Conservatoires partenaires, accueillant des élèves en stage :	18

1. Bilan général synthétique

1.1. Contexte général de l'établissement

L'exercice 2019 a été caractérisé pour l'Établissement par le travail de finalisation de la demande d'accréditation, validé à l'unanimité par le Cneserac le 25 juin 2019 et formalisé par arrêté du 2 juillet 2019. Ainsi, le Cefedem de Normandie est-il désormais accrédité à toutes les disciplines du diplôme d'État de professeur de musique.

Face au désaccord qu'elle vivait avec les services de l'État s'agissant du développement de l'Établissement, la Région Normandie a retiré son aide au fonctionnement, ce qui a très nettement fragilisé les efforts entrepris avec opiniâtreté et constance par le Cefedem depuis 2015, et ce, au moment même où l'État suivait les préconisations du rapport d'habilitation signalant un manque structurel de quelques cent mille euros et augmentait très significativement sa contribution, en particulier dans la perspective du nécessaire recrutement d'un cadre administratif, financier et chargé des relations internationales.

Nous signalions en 2019 que ce soutien régional avait principalement rendu possible *« le recrutement d'un cadre pédagogique que la remise en cause de ce soutien interrogerait l'ensemble de l'équilibre encore fragile d'un organigramme à consolider pour une meilleure mise en œuvre des missions, déjà faites valoir par un projet pédagogique pertinent et innovant et reconnu comme tel ainsi qu'un positionnement institutionnel et partenarial riche et de plus en plus structuré. »* Nous ne pouvons aujourd'hui que réitérer ce constat. Cependant, les très importants efforts de restructuration et de consolidation ont néanmoins permis de ne pas donner un coup d'arrêt au développement, en particulier celui initié depuis mi-2017 par le soutien fort et significatif de l'Université de Rouen Normandie.

La candidature du Cefedem de Normandie à l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) s'est récemment soldée par une acceptation. L'Établissement supérieur Normand pourra donc adhérer à partir de 2020 à cette association internationale dont les travaux ne sont plus à présenter. En revanche, notre Établissement n'a pas été inscrit à la Charte Erasmus+, en raison d'un décalage de calendrier entre la mise en œuvre d'une nouvelle politique de communication de long terme (externalisée, l'Établissement ne pouvant hélas s'offrir un poste ou même un demi-poste de communicant) et la nécessité de devoir produire plusieurs pages du site et des supports en anglais. Depuis, et indépendamment du calendrier le Cefedem continue sa progression. Un support en cinq langues a été traduit, le Livret de l'étudiant sera bientôt traduit en anglais, ainsi que la maquette et différents documents d'information.

Enfin, la convention-cadre multilatérale entre l'Université de Rouen Normandie (URN), les deux Conservatoires à rayonnement régional (CRR) de Caen et de Rouen, le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) de Grand-Couronne et Petit-Couronne et le Cefedem de Normandie, a été signée par toutes les parties fin 2019. S'ensuivra un travail de structuration de l'espace de l'enseignement supérieur relevant du spectacle vivant musique en Normandie afin qu'il soit de plus en plus commun et coordonné. Les deux autres partenariats entre d'une part l'Université de Paris-10-Nanterre et le CRR de Rueil-Malmaison **et le Cefedem et d'autre part** l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines (UVSQ) et le CRR de Versailles-Grand-Parc et le CRD de Paris-Saclay et le Cefedem ont été consolidés, apportant leur lot d'étudiants intéressés à se former à la pédagogie. Le volet avec l'UVSQ est même en phase de développement dans le cadre de l'élargissement du périmètre universitaire occasionné par le regroupement avec Paris-Saclay en tant que pôle d'excellence.

2. Suivi de l'autodiagnostic

Au moment du bilan effectué dans la cadre de la procédure d'accréditation, un bilan critique avait été réalisé par le Cefedem. Présenté d'une part sous la forme d'une matrice SWOT (une méthode d'analyse synthétique de la stratégie d'un établissement, termes emprunté à l'anglais *Strengths* – Forces - *Weaknesses* – Faiblesses - *Opportunities* – Opportunités - et *Threats* - Menaces -) et d'autre part sous la forme d'un tableau reprenant les 6 items proposés par l'HCÉRES et le Ministère de la Culture, nous les reprenons ici environ six mois après l'accréditation effective, afin de réaliser un point d'étape. La présentation d'un rapport d'activité paraissait en effet une bonne occasion. Nous reprenons les mêmes documents que lors de la précédente assemblée générale, que nous annotons, avec le double souci de garantir à la fois l'historique et la lisibilité.

2.1. Matrice « SWOT

FORCES

FAIBLESSES

Projet original ✓
 Expertise reconnue ✓
 Partenaires du spectacle vivant et de l'enseignement artistique spécialisé fédérés ✓
 Excellente insertion professionnelle ✓
 Coûts d'Établissement maîtrisés ✓
 Bassin de recrutement élargi (Normandie+IdF) ✓
 Partenariat et intégration forte avec/à l'Université de Rouen Normandie ✓

Manque de lisibilité de l'établissement
 Un seul diplôme porté
 Nombre de DEM limité en Normandie (bassin formation initiale)
 Une équipe restreinte de permanents
 Conditions d'accès à la FPT des diplômés difficiles
 Absence de participation financière significative de la Région Normandie
 Pas de développement international
 Pôle recherche peu visible

Une politique de communication en cours de développement

Recrutement d'un Secrétaire général

Recrutement d'un Secrétaire général chargé des relations internationales = candidature Charte Erasmus + + Candidature AEC

Un colloque co-porté avec le CIRNEF + une commande d'analyse sur les cursus + un projet de publication co-porté avec le Cefedem APA

Obtenu
 Demande d'accréditation aux nouvelles disciplines du D.E. de professeur de musique
 ∃ Δ besoins de formation à la médiation et à l'E.A.C.
 Un changement de réglementation pour la formation professionnelle et le lien à la VAE
 Un projet est en cours d'élaboration avec le Cefedem Auvergne-Rhône-Alpes
 Pas d'éclaircissements nets à ce jour

Une remise en cause de l'enseignement artistique spécialisé par les collectivités territoriales
 Absence de validation des candidatures européennes (Erasmus+ et AEC)
 Perte du soutien de l'Université de Rouen Normandie
 Perte du soutien de l'État
 ?

?

Adhésion AEC obtenue

Adhésion Erasmus + à renouveler

Soutien de l'URN

Soutien de l'État renforcé : + 60 k€

OPPORTUNITÉS

RISQUES

2.2. Bilan et perspectives des missions et des modalités de gestion. Synthèse issue du travail d'autoévaluation de l'établissement au cours de la procédure de demande d'accréditation.

	Échelle de maturité					Synthèse de l'état des lieux	Perspectives	État des lieux février 2020	Chiffrage éventuel ¹
	1	2	3	4	5				
Domaine 1 : Formation et pédagogie					X	Une offre de formation innovante, architecturée, cohérente et adaptée aux enjeux d'une professionnalisation réflexive et émancipatrice	Maintenir une offre de formation innovante et exigeante.		Coût constant.
Domaine 2 : Recherche				X		Une initiation à l'étude et à l'écriture de la recherche encadrée par des enseignants-chercheurs reconnus et une formation pensée par et à la recherche. Peu de production ou de co-production de recherche	Valoriser les travaux des étudiants par une stratégie de communication accrue Imaginer des liens pour s'associer à des travaux communs avec des laboratoires de recherche d'Université	Étude commandée et réalisée par Michel FABRE. Sera présentée au plus prochain COSP	Un projet d'étude publiable ≈ 2000 €
Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement				X		Gouvernance stabilisée du CEFEDM, avec des instances équilibrées (partenaires membres du CA par ex.) Des équipes de direction, administratives et pédagogiques opérationnelles. Implantation dans les locaux de l'ESPE de Rouen favorisant la cohérence du projet.	Renforcement de l'équipe administrative pour les missions liées aux finances, à la communication et à l'international. Renforcement du rôle des instances délibératives : Conseil des études et Conseil de perfectionnement. Aménagement de locaux pour les activités musicales au sein de l'ESPE de Rouen.	Recrutement d'un Secrétaire général chargé de la direction administrative et financière ainsi que des relations internationales Mise en place d'une politique de recrutement d'anciens étudiants Aménagement des locaux en cours de négociation avec l'INSPÉ	≈ 100 000 €/an (Un besoin de financement indiqué dans le rapport des experts dans l'évaluation pour l'habilitation 2017-2018, page 11) → L'État a augmenté sa contribution de 6000 €, mais la Région Normandie l'a baissé de 50000 €... 0 € ≈ 15 000 €
Domaine 4 : Relation à l'étudiant				X		Un taux d'insertion professionnelle exceptionnellement élevé. Un accès aux services de l'URN pour les étudiants. Un suivi pédagogique individualisé	Poursuite des enquêtes auprès des anciens diplômés avec un accent mis sur les évolutions de carrière entre N+1 et N+3.	Une nouvelle enquête sera diligentée à partir de mai 2020	
Domaine 5 : Inscription territoriale				X		Des liens étroits avec des partenaires de l'enseignement artistique qui ancrent les étudiants dans le milieu professionnel régional. Un accès possible à la Licence Sciences de l'éducation ou	Partenariat avec le Master MEEF mention 1 (professeurs des écoles) : mise en commun des enseignements	Convention pluri-annuelle avec CRR-CRD etc.	

¹ Tous ces chiffrages sont à prendre en compte à partir de l'exercice 2020.

					Métiers de la culture, moyennant un complément de formation de 20 ECTS.	dans le cadre de l'EAC Partenariat avec le Master MEEF mention 3 (CPE) et un éventuel partenaire européen pour une formation à destination des directeurs d'établissements	Les 2 CRR et l'articulation Licence et D.E.	Le chiffrage dépendra des nouvelles dispositions de prise en charge de la formation continue et de la recevabilité de la candidature à la Charte Erasmus+ (programme Erasmus Mundus)
Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale			X		Des relations existantes à conforter au niveau international	Adhésion Charte Erasmus+ (réponse automne 2019) Adhésion à l'AEC automne 2019	Nouvelle demande d'adhésion à la Charte Erasmus + envisagée en 2020 ou 2021 Adhésion à l'AEC obtenue en janvier 2020.	0 € (récupération subventions de l'Europe) ≈ 1000 € (+ frais liés aux déplacements)

3. Informations générales sur le CEFEDEM : concours, étudiants, projets...

Les paragraphes qui suivent ont déjà partiellement été présentés lors du précédent Conseil d'administration du 4 décembre 2019. Le bilan annuel étant habituellement réalisé au moment de la clôture des comptes, ils sont repris ici par souci de cohérence, ajoutant ici le comparatif 2018, qui laisse transparaître une baisse significative des candidatures mais un maintien global du nombre d'étudiants sur les 3 années. Nous supposons l'explication de trois ordres : une récente session de VAE qui, compte tenu des faibles exigences d'accès, vide littéralement le principal vecteur de demandes ; une attractivité plus faible du Cefedem en raison de la présence des établissements délivrant le DNSPM conjointement au DE à proximité ; un cursus garantissant une très forte insertion professionnelle mais peu relayée par les établissements d'enseignement initial qui prône prioritairement l'accès au DNSPM.

Cependant, il est à relever que, du fait des VAE partielles et des cursus multiples permettant des VAA, le nombre d'étudiants en formation reste relativement équilibré, année de formation par année de formation sur l'ensemble du cursus proposé par l'Établissement.

3.1. Tests de sélection 2018 / 2019

Nombre de candidatures : 39

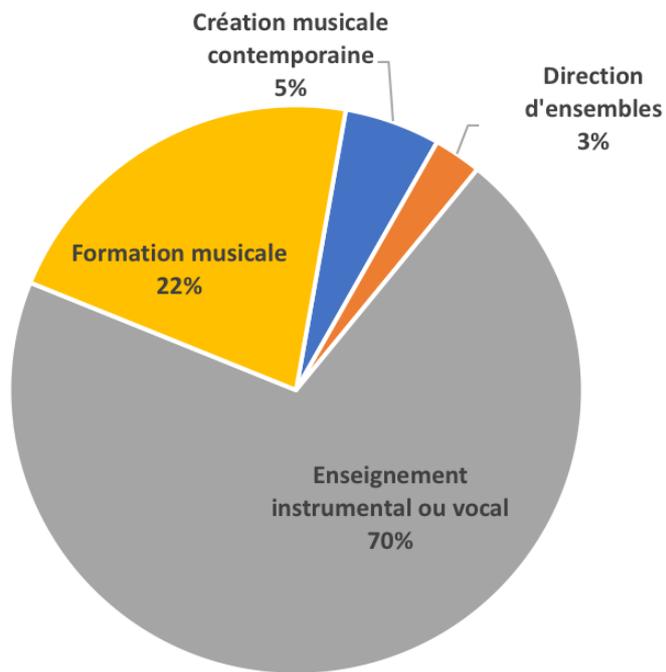
Nombre de candidats : 28

Disciplines des candidatures :

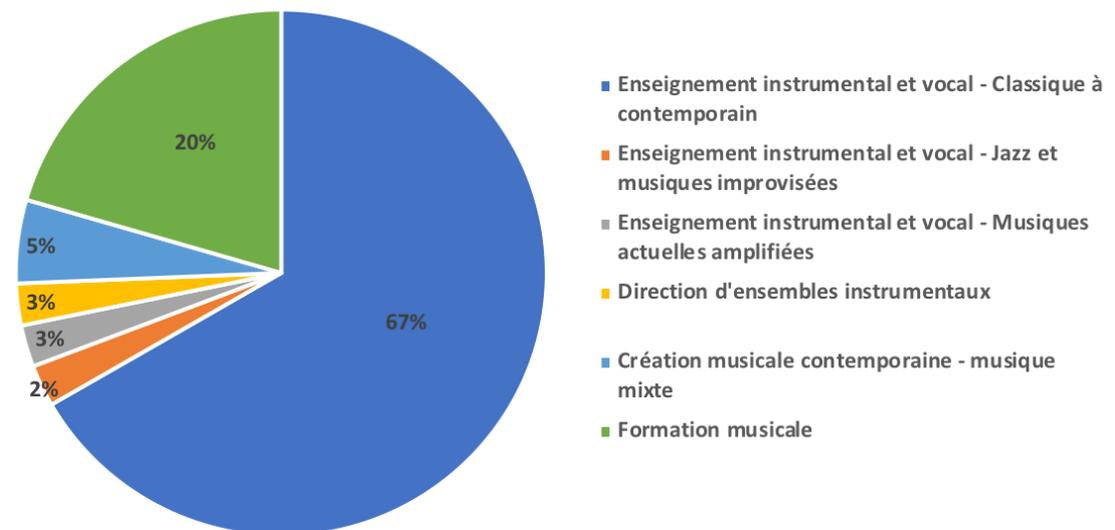
Discipline/Domaine	Nombre 2018	Nombre 2019
Classique à contemporain	42	26
Alto	1	
Basson	1	
Chant lyrique	3	
Clarinette	5	2
Contrebasse	1	

Euphonium	0	1
Flûte traversière	3	6
Guitare	7	4
Harpe	1	1
Hautbois	2	3
Percussions		1
Piano	7	5
Saxophone	1	1
Violon	9	1
Violoncelle	1	1
Jazz	1	1
Basse électrique		1
Batterie	1	
Accompagnement Musique	1	
(Piano)	1	
Musique ancienne	2	
Clavecin	2	
Musique traditionnelle	1	
Oud	1	
Musiques Actuelles Amplifiées	4	1
Batterie	1	
Guitare	1	1
Guitare électrique	1	
Piano	1	
Direction d'ensembles instrumentaux		1
Création musicale contemporaine		2
Musique mixte		2
(F.M.)	5	8
(Accompagnement, piano)	1	
(Basson)	1	1
(Chant lyrique)	1	
(Orgue)		1
(Piano)	1	5
(Violon)	1	
(Violoncelle)		1
Total général	56	39

Disciplines des candidatures



Disciplines et Domaines des candidatures



3.2. Provenance géographique des candidatures :

Régions	Nombre 2018	%	Nombre 2019	%
Auvergne Rhône Alpes	1			
Bretagne	2			
Centre — Val de Loire	3			
Pays de la Loire	1		1	
Grand Est	1		1	
Hauts-de-France	6		2	
Île-de-France	22	39%	18	46%
Normandie	17	30%	15	38%
Nouvelle Aquitaine	3		1	
La Réunion			1	
Total général	56		39	

Concernant les provenances géographiques des candidats, la Normandie et l'Île de France restent les deux Régions les plus représentées, dans des proportions assez similaires à celles du concours 2018.

Quelques hypothèses permettant d'expliquer et de nuancer ces statistiques :

- ❖ L'offre de formation au DE en Ile de France est faible comparativement au nombre de diplômés des conservatoires de cette Région. D'où l'attrait du Cefedem de Normandie qui se situe à 1h20 de Paris en train.
- ❖ Les étudiants résidant en Ile de France au moment du concours ne sont pas toujours originaires de cette Région, mais y sont venus pour la plupart chercher un complément de formation artistique et instrumentale. Parmi ces candidat·es, certain·es sont ainsi originaires de Normandie.

3.3. Résultats :

2018	2019
● 7 candidat·es admis·es en L1	● 2 candidats admis en L1
● 12 candidat·es admis·es en L2	● 9 candidats admis en L2
● 13 candidats admis·es en formation partielle	● 9 candidats admis en formation partielle

Le nombre important de candidats admis en 2018 (32) a été régulé en 2019 pour revenir à un effectif plus proche de la capacité d'accueil du Cefedem (20 admissions).

Du fait de l'admission d'étudiants au titre de la formation "partielle" (candidat·es ayant obtenu une partie du diplôme par VAE ou auquel·les on reconnaît une VAA pour leurs parcours antérieurs) et des parcours d'études effectués parallèlement par certain·es étudiant·es, une proportion d'étudiant·es admis·es en 2018 a été diplômée en 2019, une partie le sera en 2020 et une autre en 2021.

Cette disposition permet de réguler le nombre d'étudiants effectivement inscrits dans l'établissement, entre 40 et 45 chaque année.

Par ailleurs, cela permet de limiter l'impact des éventuelles fluctuations du nombre de candidatures chaque année.

Enfin, par la voie de la formation, 23 étudiants ont été diplômés en 2019, 19 devraient l'être en 2020. Un objectif pourrait être de maintenir ce seuil aux alentours de 20 diplômé·es par an, étant donné les capacités d'accueil de l'établissement et les modalités pédagogiques de la formation.

Les modalités d'organisation du concours :

Le concours a, pour la troisième fois, été organisé en partenariat avec le Conservatoire de Rouen. Le jury était composé des membres suivants :

- Yanik LEFORT, directeur du CEFEDEM de Normandie, président
- Clément GELEBART, coordinateur pédagogique du CEFEDEM de Normandie
- Claude BRENDEL, directeur du Conservatoire de Rouen
- Philippe TAILLEUX, Directeur de l'action artistique et culturelle du Conservatoire de Rouen
- Jean-Luc SAZIO, représentant un directeur d'établissement d'enseignement artistique spécialisé
- Daniel BEAUSSIER, personnalité du monde artistique
- Pierre-Albert CASTANET, Professeur des Universités, formateur au Cefedem de Normandie

3.4. Promotions et parcours d'études

Quelques observations témoignant à l'envi de la robustesse de la formation au Cefedem de Normandie :

- 2 anciennes étudiantes ont intégré un parcours en sciences de l'éducation qu'elles ont réussi brillamment pour la Licence.

- 1 ancienne étudiante a été admise en formation diplômante au certificat d'aptitude du CNSMD de Lyon, après avoir passé et réussi les épreuves instrumentales et les autres épreuves attendues.
- Plusieurs étudiants intègrent la formation au terme d'un précédent parcours très légitimant, leur permettant de nombreuses validation d'acquis antérieurs (VAA) : 14 étudiants se trouvent actuellement dans cette situation.
- Malgré des difficultés à coordonner les emplois du temps des cursus du D.E avec les deux Licences en partenariats, ainsi qu'en a d'ailleurs témoigné le conseil de perfectionnement des Métiers de la Culture, et malgré la dimension très professionnalisante du D.E., des étudiants continuent de choisir un complément de parcours d'études.

3.5. Nombre d'étudiants actuellement en formation

- L1/DE 1re année : 2
- L2/DE 2e année : 13
- L3/DE 3e année : 11
- Formation partielle : 16

Total : 42

Le différentiel entre le nombre d'admis en 2018 et 2019 et le nombre d'étudiant-es actuellement en formation est lié aux demandes de congés universitaires.

Ces 42 inscriptions administratives correspondent, du fait des inscriptions en double DE, à 45 inscriptions pédagogiques.

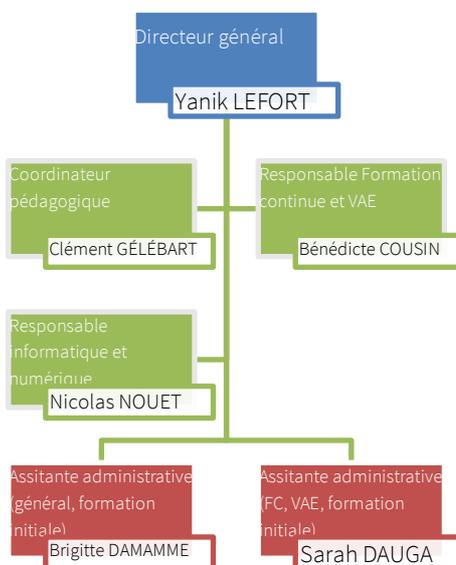
4. Quelques autres chiffres relatifs à l'activité du CEFEDEM :

4.1. Nombre de permanents fin 2019 et évolution de l'organigramme

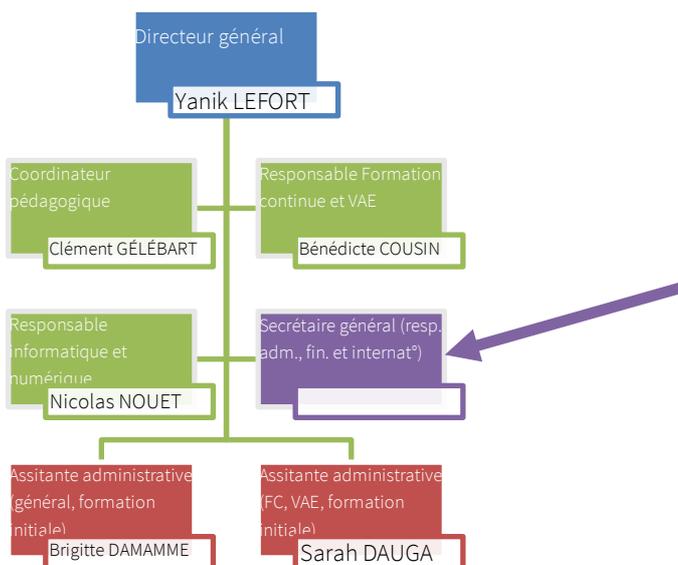
Le CEFEDEM emploie à ce jour 6 salarié.e.s permanent.e.s :

- Yanik LEFORT, directeur, 1 ETP
- Clément GÉLÉBART, coordinateur pédagogique, 1 ETP
- Bénédicte COUSIN, responsable VAE et formation continue (non diplômante), 0,8 ETP
- Nicolas NOUET, responsable informatique, 0,2 ETP
- Brigitte DAMAMME, assistante administrative, 1 ETP
- Sarah DAUGA, assistante administrative, 1 ETP

A partir de mars ou avril 2020, le Cefedem embauchera un Secrétaire général également chargé de l'international.



En effet, l’organigramme-cible, proposé dans le dossier d’accréditation et voté en Conseil d’administration prévoit, à l’horizon proche du printemps 2020, d’être complété de la manière suivante :



4.2. Nombre d'intervenants par an (moyenne)

	2017	2018	2019	Moyenne
accompagnateurs.trices VAE	18	23	0	13,7
juré.e.s VAE	15	7	57	26,3
formatrice FC musique	1	0	0	0,3
formateurs FC transversale	2	3	5	3,3
formateurs.trices FC danse	7	7	6	6,7
formateurs.trices cours magistraux	36	27	28	30,3
référent.e.s projets artistiques ou projets pédagogiques	22	21	11	18,0
personnes ressources projets artistiques	32	36	34	34,0
conseillers.ères stages de pratique pédagogique	31	29	31	30,3
visiteurs.trices stages de pratique pédagogique	15	8	7	10,0
juré.e.s stages de pratique pédagogique	49	33	42	41,3
directeurs.trices de mémoires	8	11	9	9,3
juré.e.s concours/mémoires/portfolios	16	18	15	16,3
Totaux	252	223	245	240,0

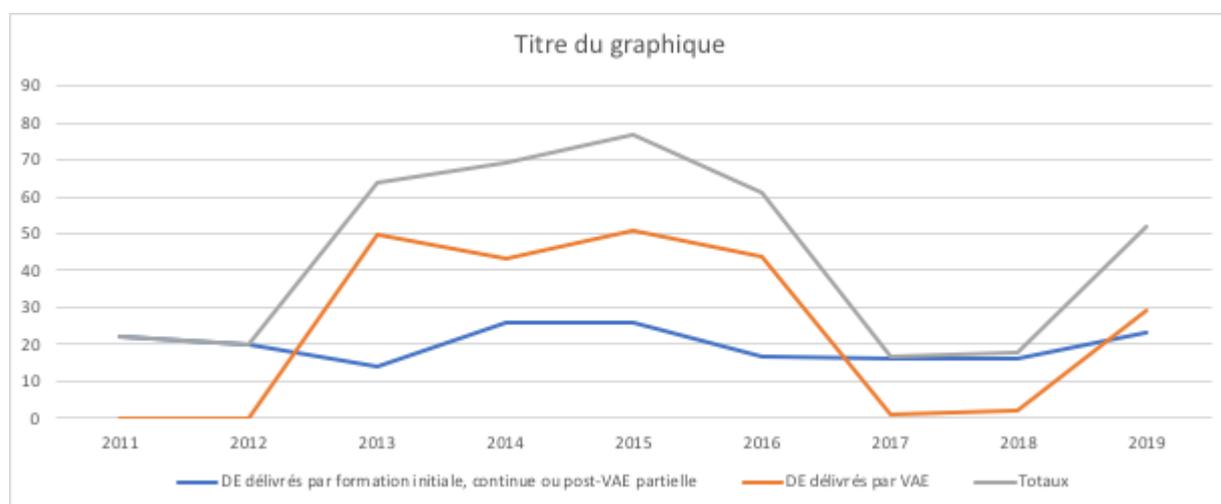
À ce décompte, il conviendrait encore

- d'ajouter les facturations de prestations de services, au tarif imposé par le Cefedem (c'est-à-dire à coût équivalent à ce qu'aurait dépensé l'activité si elle avait été rémunérée directement par l'Établissement, cotisations sociales et taxes sur les salaires compris), et qui correspondent en tous points à des interventions (exemple : un intervenant passe par son association qui nous envoie une facture) ;
- de retrancher quelques éléments, s'il s'agissait de ne retenir que le nombre de « personnes physiques » participant de la formation (un intervenant pouvant par exemple être employé en tant que jury VAE et conseiller-ère pédagogique pour un-e étudiant-e).

4.3. Nombre de personnes obtenant une VAE par an (moyenne)

Les procédures de VAE étant organisées par sessions et non par années, la moyenne annuelle de DE obtenus par cette voie n'est pas représentative. Le tableau ci-dessous reprend les éléments chiffrés depuis la mise en place de la procédure de VAE au Cefedem en 2012.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Totaux
DE délivrés par formation initiale, continue ou post-VAE partielle	22	20	14	26	26	17	16	16	23	180
DE délivrés par VAE	0	0	50	43	51	44	1	2	29	220
Totaux	22	20	64	69	77	61	17	18	52	400



5. Formation continue :

L'activité de formation continue non-diplômante est moins importante en 2019. Même si l'activité Danse continue de rassembler le public normand, il est difficile de proposer des offres Musique et Transversale sans subvention ni aide spécifique.

En effet, si en 2018, les préparations aux concours d'accès à la Fonction publique territoriale vers le cadre d'emploi d'assistant territorial d'enseignement artistique (ATEA) et de professeur territorial d'enseignement artistique (PTEA) dans le cadre du volet transversal du programme de formation ont rencontré un très grand succès, ces activités avaient pu être proposées car elles offraient un coût stagiaire raisonnable dû à la capacité, sur ce genre de proposition, d'accueillir un grand nombre de stagiaires en plénière (75 personnes au lieu de 15 dans un stage habituellement).

Sans aide, les coûts de formation sont trop élevés pour les stagiaires qui ne bénéficient pas tous de financement Formation continue.

Enfin, il est à noter l'annonce par la Région Normandie à l'automne de son éventuel projet de mettre un terme à la subvention de la formation continue Danse. Cette hypothèse a fait l'objet d'une

importante mobilisation de la part des professionnels du secteur ayant abouti à une prorogation de cette mission, bien que passée des services de la formation professionnelle à ceux de la Culture.

Il est à craindre cependant que cette subvention soit un jour prochain définitivement retirée à l'Établissement, ce qui constituerait une perte inestimable pour le secteur. L'ensemble des professionnels de la danse sont très alarmés du peu de cas fait la formation continue à leur discipline en Normandie.

NB : les chiffres qui suivent sont donnés sur les années scolaires, cela correspondant aux modalités de financement partiel des activités de formation continue par la Région Normandie.

5.1. Nombre de personnes en formation continue danse :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Moyenne
Nombre de stagiaires	26	39	40	33	63	35	53	49	42,25
Nombre d'inscription	34	53	55	53	95	68	79	64	62,62
Volumes horaires	60	80	80	84	107	100	110	120	92,62

5.2. Nombre de personnes en formation continue musique :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Moyenne
Nombre de stagiaires						13	9	0	7,33
Nombre d'inscriptions						13	9	0	7,33
Volumes horaires						10	10	0	6,66

5.3. Chiffres totaux (synthèse) :

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Moyenne
Nombre de stagiaires	26	39	40	33	63	58	139	49	55,85
Nombre d'inscription	34	53	55	53	95	93	171	64	77,25
Volumes horaires	60	80	80	84	107	170	188	120	111,12

5.4. Accompagnement d'établissements d'enseignement artistique :

L'offre de formation continue non diplômante sous la forme de journées de stages courts qui avait été complétée par un dispositif d'accompagnement à moyen ou long terme pour les établissements demandeurs s'est poursuivi en 2019 après l'accompagnement du CRI de Vire, par une nouvelle session co-construite avec les dirigeants de l'école de musique de Saint-Nicolas-d'Aliermont. La réflexion a porté sur l'évolution de leur projet pédagogique fondé sur des apprentissages collectifs et a fait l'objet de 4 journées en "intra"

6. Conservatoires partenaires, accueillant des élèves en stage

Pour l'année universitaire en cours, les établissements d'enseignement initial partenaires sont :

6.1. Présentation tabulaire des Conservatoires partenaires, accueillant des étudiant·tes en stage pour l'année universitaire 2019-2020 :

Titre de l'établissement	Ville	Code postal	Nombre d'étudiant-es 2018-19	Nombre d'étudiant-es 2019-20
Conservatoire à rayonnement régional	ROUEN	76 000	6	5
Conservatoire Camille Saint-Saëns	DIEPPE	76 200	3	1
Conservatoire Arthur Honegger	LE HAVRE	76 600	2	
Centre d'Expression Musicale	LE HAVRE	76600		1
Conservatoire Max Pinchard, Grand-Couronne et Petit-Couronne	GRAND-COURONNE	76 530	2	5
Conservatoire à rayonnement communal	SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	76800		1
École d'improvisation Jazz-Christian Garros	MONT-SAINT-AIGNAN	76130		1
École municipale de Musique et de Danse	SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN	76300		1
Conservatoire à rayonnement régional	CAEN	14000		1
Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal	HÉROUVILLE-ST-CLAIR	14200		1
École municipale de Musique et de Danse	OISSEL	76350		1
École de musique et de danse	BARENTIN	76360		1
Conservatoire à rayonnement intercommunal	YVETOT	76190		1
Conservatoire à rayonnement départemental - ENM	MANTES-LA-JOLIE	78200		2
Conservatoire municipal Gustave Charpentier	PARIS	75018		1
Conservatoire municipal Claude Debussy	PARIS	75017		1

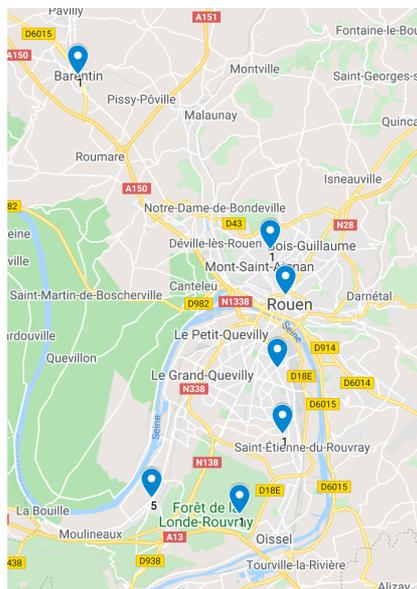
Conservatoire municipal Maurice Ravel	PARIS	75013		2
Conservatoire à rayonnement départemental Jean Wiéner	BOBIGNY	93 000	1	1
Conservatoire à rayonnement départemental — musique et danse	MONTREUIL	93 100	1	
Conservatoire à Rayonnement Régional,	VERSAILLES	78 000	1	
Conservatoire municipal	BONDY	93 140	1	
Conservatoire à rayonnement départemental	PANTIN	93 500	1	
Conservatoire	SAINT-CLOUD	92 210	1	
Conservatoire	FONTENAY-AUX-ROSES	92 260	1	
Conservatoire à rayonnement départemental	ARGENTEUIL	95 100	1	
Conservatoire Gabriel Fauré	RAMBOUILLET	78 120	1	
Conservatoire à rayonnement communal	BAGNOLET	93 170	1	
École Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique	VILLEURBANNE	69 100	1	
Conservatoire à rayonnement régional	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	94 100	1	
Conservatoire à rayonnement communal	SARCELLES	95200		1
Conservatoire musique, danse et art dramatique —	DRANCY	93 700	1	
Conservatoire à rayonnement régional	AUBERVILLIERS-LA COURNEUVE	93300		1
Conservatoire à rayonnement régional	RUEIL-MALMAISON	92500		1
Conservatoire à rayonnement régional	BOULOGNE-BILLANCOURT	92100		1
Conservatoire Gabriel Fauré	ANGOULÊME	16 000	1	
Conservatoire à Rayonnement Régional Marcel Dadi	CRÉTEIL	94 000	1	

NB : tous les effectifs étudiants ne sont pas concernés par les stages de pratique pédagogique cette année universitaire (en raison des validations d'acquis ou autres motifs de scolarité).

6.2. Présentation cartographique des Conservatoires partenaires, accueillant des élèves en stage :



Carte détaillée des lieux de stage dans l'agglomération de ROUEN :



Par ailleurs, il est à noter un important travail de structuration inter-institutionnel réalisé par l'équipe de direction avec des établissements de taille et de projets diversifiés, habituellement partenaires du Cefedem pour les **observations** et les **stages de pratique pédagogique** : une convention pour 5 années a été signée pour l'accueil des stages et des observations avec :

1. le CRR de Rouen

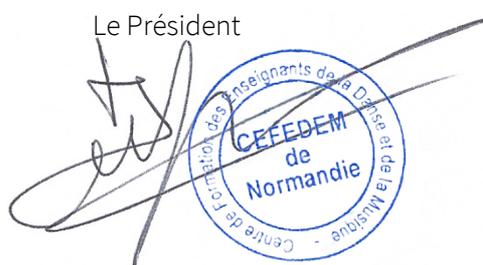
Établissement d'enseignement supérieur accrédité par le Ministère de la Culture
 Cefedem de Normandie – INSPÉ de Rouen – 2 rue du Tronquet – F76130 MONT-SAINT-AIGNAN - Tél : +33 2 35 14 70 90
 Association loi 1901 – Siret : 405 296 153 00076 - NAF : 8542 Z
 Organisme de formation enregistré sous le n°23 76 02413 76. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
 Avec le soutien du Ministère de la Culture - DRAC de Normandie

2. le CRR de Caen
3. le CRD de Dieppe (ainsi que pour l'accueil d'un stage de musique électro-acoustique et contemporaine)
4. le CRD de Grand-Couronne et Petit-Couronne
5. l'École de musique et de Danse de Bois-Guillaume-Bihorel-Isneauville
6. le CRC de Saint-Étienne-du-Rouvray
7. l'École de Musique et de Danse municipale de Oissel

Une convention est en cours d'élaboration avec l'EIJ de Mont-Saint-Aignan

Cette démarche vise à pérenniser les actions et les relations, tout en simplifiant les démarches administratives avec chacun de ces établissements.

Le Président



Daniel LEFEBVRE

* * *

* *

*